

CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE BLASSAC

Vendredi 16 avril 2021- 20h

Présents : Mesdames Marie-Françoise Hilaire, Chantal Rivoire, Iscia Tripard, Messieurs Yves Caule, Patrick Gonzalez-Martinez, Didier Hansmetzger, Antoine Villaverde

Absents : Madame Florine Pepin, procuration à Yves Caule ; Monsieur Stéphane Guittard, procuration à Patrick Gonzalez-Martinez

Participants : Monsieur Abriel (responsable de la trésorerie de Langeac), Madame Véronique Martin (secrétaire de Mairie)

Date de convocation : 12 avril

Secrétaire de séance : Madame Iscia Tripard

ORDRE DU JOUR

1 / Examens et vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2020

Présentation par Monsieur Abriel des comptes et du document de valorisation financière de la commune. Les comptes sont équilibrés.

Le doyen d'assemblée fait procéder aux votes : votés à l'unanimité

2/ Vote du taux des taxes 2021

Présentation par Monsieur Abriel. Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux départemental de foncier bâti est transféré à la commune

Foncier bâti : 29,70

Foncier non bâti : 51,04

Voté à l'unanimité

3/ Examens et votes des budgets primitifs 2021

Présentation par Monsieur Abriel

Budgets équilibrés en dépenses et recettes :

pour l'eau et l'assainissement : fonctionnement 65010,74 €, investissement : 43922.65 €

pour le budget communal : fonctionnement 187248.47 €, investissement : 281632.47 €

Votes :

Eau et assainissement : unanimité

Budget communal : unanimité

22h30 départ de Monsieur Abriel

Monsieur le maire nous informe de la démission de deux conseillers municipaux :

-Monsieur David Gontero, le 26 mars 2021

-Monsieur Alain Neveu, le 15 avril 2021

4/ Accord de principe sur la vente d'une partie du bien de section de Cunes

Avant d'engager la procédure de vente d'une partie du bien de section de Cunes (1000 m²), le conseil municipal doit donner son accord.

Madame Marie-Françoise Hilaire ne participe pas au débat et sort de la salle.

L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord de principe pour le lancement de la procédure à 1 € le m² et que tous les frais engendrés par cette vente serait à la charge de l'acheteur.

5/ Organisation des employés intercommunaux

Avec l'accord de la communauté de communes, les employés interviendront sur la commune de Blassac une semaine sur deux et les conseillers se chargeront des stations d'épuration la semaine qui sera vacante.

Voté à l'unanimité

6 / Projet d'adhésion au groupement de commande du Syndicat Départemental d'Electrification (SDE43)

Cela concerne les compteurs de la commune et facilitera le fonctionnement futur pour avoir de meilleurs prix d'abonnement auprès des fournisseurs d'électricité, par le biais du SDE43.

Voté à l'unanimité

7/ Questions diverses

- L'ARS a établi un bilan de l'eau potable sur les 5 dernières années. La qualité est satisfaisante, les conseillers présents prennent connaissance du document.

- L'association des chasseurs nous informe d'une action prévue le 19 juin, vente de pizzas au bourg, les informations seront mises sur le site blassac.com.

- Monsieur le Maire nous informe que Monsieur le député Vigier vient nous rendre visite mardi 20 avril 2021 à 14h à Blassac.

- L'UDAP finance le paratonnerre et la scénographie à l'entrée de l'église.

- Problème avec les lingettes qui bouchent les écoulements des eaux usées et endommagent le matériel (et polluent le lagunage). Un rappel sera mis sur le site blassac.com.

Fin de séance à 23h50.